

Madame, Monsieur,

Les **élections de parents au conseil d'école** pour cette année scolaire auront lieu le **vendredi 8 octobre**. **Vous avez jusqu'au lundi 27 septembre minuit pour vous déclarer candidat**. Je vous rappelle qu'il s'agit de siéger trois fois par année scolaire au conseil d'école et de représenter les parents. Pendant ces conseils d'école, on vote le règlement intérieur de l'école et on donne son avis sur le projet d'école. On y discute également de tout ce qui concerne le bon fonctionnement de l'école.

**Comme chaque année, il y aura 3 élections d'organisées. Une par site. Chaque parent peut se porter candidat pour une ou plusieurs écoles en fonction des lieux de scolarisation de leurs enfants. Si vos enfants sont scolarisés sur deux sites vous pouvez donc vous présenter deux fois.**

**A l'issue des élections, les conseils d'école constitués peuvent décider de se regrouper en un seul. Il est possible qu'un parent d'élèves puisse être élu dans plusieurs écoles du RPI. Il devra alors choisir celle dont il est le représentant favorisant alors l'élection d'un autre parent dans l'autre école.**

Le directeur.  
N. GASSELIN

**PS : Pour vous porter candidat, veuillez contacter le directeur sur la messagerie :**

**[ce.0501277s@ac-caen.fr](mailto:ce.0501277s@ac-caen.fr)**

**Nous fixerons ensemble un rendez-vous pour venir signer votre déclaration de candidature.**